



# SYNDICAT DES TAXIS DE NICE

Affiliation : UDCNAMS, U2P06,FFTP

## BULLETIN D'ADHESION 2021

Destiné au TITULAIRE

(Le loueur pourra le transmettre à son locataire selon leurs accords)

TAXI N°.....

### **SITUATION PERSONNELLE DU TITULAIRE :**

Nom : Prénom : N° Siret :  
Adresse : N° Sécu :  
Téléphone domicile : Portable : Mail :

### **SITUATION PERSONNELLE DU LOCATAIRE OU SALARIE :**

Nom : Prénom : N° Sécu :  
Adresse :  
Téléphone domicile : Portable : Mail :

### **SITUATION PROFESSIONNELLE :**

Date de début d'activité :

Statut :  Artisan  Locataire  Salarié

### **COTISATION :**

COTISATION ANNUELLE 2021 : 180.00 €  
*Valable 1 an et renouvelable annuellement par tacite reconduction*

### **MODE DE REGLEMENT :**

Annuel (180.00 €)  Semestriel 2 x (90.00 €)  Trimestriel 4 x (45.00 €)  
Merci de joindre le ou les chèques

Prélèvement en 10 fois x 19 € (dont 10 € de frais). Joindre RIB et SEPA rempli. Soit 190.00 €  
La somme sera prélevée le 30 de chaque mois (à partir de mars 2021)

Conditions de résiliation, par :

- L'adhérent : lettre recommandée adressée au siège de la Chambre Syndicale des Maîtres Cochers et Taxis de la Ville de Nice au moins 3 mois avant le 31 Décembre de l'année en cours.

- la Chambre Syndicale : - Article 17 des Statuts : RADIATION - DISCIPLINE

Je soussigné(e) : Nom : Prénom : , adhère au Syndicat des Maîtres Cochers et Taxis de la Ville de Nice.

Fait à Nice, le :  
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »